***« L’ordre et forme tenu aux obseques de feue nostre tres chere et tres amée compaigne »***

**Les funérailles des princesses, d’Anne de Bretagne à Louise de Savoie**

Depuis la fin du xve siècle et tout au long du xvie, les funérailles royales et princières font l’objet d’une ritualisation croissante qui a récemment été largement étudiée[[1]](#footnote-1). Les princesses de la Renaissance n’y échappent pas, quoique le sujet des cérémonies funèbres royales et princières n’ait encore guère été abordé sous l’angle du genre. Or les obsèques des princesses témoignent non seulement de l’évolution des rituels funéraires mais aussi de la volonté de leurs héritiers, pour la plupart, masculins. Dans les pages qui suivent, nous nous proposons d’évoquer et de comparer les funérailles d’Anne de Bretagne et de Louise de Savoie, respectivement reine de France et régente du royaume. Dans l’intervalle, nous examinons aussi celles de Claude de France, fille de la première et belle-fille de la seconde, dont les funérailles furent imitées de la reine et servirent de modèle pour la régente, afin de déterminer à la fois ce qui les réunit et ce qui les sépare.

**Anne de Bretagne**

Duchesse de Bretagne et deux fois reine, Anne de Bretagne meurt au château de Blois le 9 janvier 1514, vers six heures du matin, après sept jours d’une agonie entraînée par une grave crise de gravelle, infection douloureuse provoquée par des calculs rénaux. Ses funérailles comportent plusieurs phases et déploient des fastes sans précédent qui impressionnent les contemporains[[2]](#footnote-2). Les *Mémoires du maréchal de Fleuranges*, compagnon de François Ier, affirment en effet :

Quand la reine fut morte, le roi son mari en mena un merveilleusement grand deuil, et fit porter son corps dedans l’église de Saint-Sauveur de Blois ; et de là, avecques tous les princes et dames de France, fit envoyer le corps à Saint-Denis, là où tous les rois et reines de France sont enterrés, et là lui fut fait le plus grand service et honneur que l’on fît jamais à reine de France, ni à prince ou princesse[[3]](#footnote-3).

Si le déroulement des obsèques d’Anne de Bretagne nous est si bien connu, c’est grâce au récit laissé par Pierre Choque, son héraut, dit le « roi d’armes Bretagne », intitulé *Commémoration et avertissement de la mort* [...] *de madame Anne, deux fois reine de France, duchesse de Bretagne.* Ce texte décrit, pas-à-pas, le déroulement d’obsèques dont l’auteur a suivi chaque étape et dont il a sans doute été l’un des organisateurs. Le récit doit son succès à sa diffusion dans de nombreuses copies manuscrites, dont quarante sont conservées, distribuées à de nombreux personnages des cours de France et d’Europe, au premier rang desquels Claude de France, destinataire de l’un des plus beaux exemplaires (BnF, ms. fr. 25158, fig. 1). Chaque manuscrit est enluminé de onze miniatures, dues à l’atelier de l’anonyme dit le Maître des entrées parisiennes. Une seconde relation, intitulée *Le* *Trépas de l’hermine regrettée*, n’est conservée que par deux exemplaires, dont un seul illustré de six grandes miniatures de la main de l’enlumineur parisien Jean Pichore[[4]](#footnote-4). À ces récits manuscrits s’ajoutent des relations imprimées, la plaquette intitulée *L’Ordre qui fut tenue* [sic] *a l’obsèque & funérailles de feue très excellente & très débonnaire princesse Anne*…, et un recueil d’épitaphes bilingue, latin-français. Enfin, des documents comptables fournissent un contrepoint utile aux sources narratives. Deux comptes sont conservés : celui de Guillaume de Beaune, trésorier général de la reine, sur les obsèques de Blois à Saint-Denis, impressionnant rouleau de parchemin long de sept mètres, et le plus modeste cahier de papier de Jean Guichart, « miseur » de la ville de Nantes, sur les funérailles du cœur.

La décision de l’ampleur des funérailles appartenant à l’héritier du défunt, dont les filles sont toutefois exclues, c’est en ces circonstances François d’Angoulême, futur François Ier, qui décide de conduire le deuil comme étant « la première personne du royaume pour hériter à la couronne », ainsi qu’en témoignent les registres des délibérations du bureau de la ville de Paris. Dès la nouvelle de la mort de la reine, le prince quitte précipitamment Paris pour se rendre à Blois afin de superviser les obsèques. Celles-ci commencent au château de Blois avec l’exposition du corps, « face découverte », dans la chambre du logis royal où elle est morte, vraisemblablement dans le logis nord (fig. 2)[[5]](#footnote-5). Après cinq jours, le samedi 14 janvier, le corps est transporté dans la grande salle, baptisée pour l’occasion « salle d’honneur », située « au corps de maison neuf, sur le devant dudit château de Blois », c’est-à-dire dans l’aile Louis XII. Les murs de la salle sont alors tendus de riches tentures, notamment de l’*Histoire de la destruction de Jérusalem et de la Vengeance de Notre seigneur*. Après quarante-huit heures, le 16 janvier, le corps est déposé dans un cercueil de plomb et les murs sont tendus de noir pour devenir salle de deuil ou « salle de douleur ».

Durant plus de quinze jours, nobles et religieux viennent se recueillir devant le cercueil. C’est seulement à cette occasion que les membres de son hôtel manifestent bruyamment leur tristesse par des pleurs, des gémissements et des cris, les uns touchant le corps ou le visage de la feue reine avant de le voir disparaître, les autres baisant le suaire ou le cercueil. La concentration des expressions d’affliction à ce moment précis montre que c’est la mise en bière qui forme le moment crucial de la séparation et du deuil. Le vendredi 3 février, le corps d’Anne est transporté dans la collégiale Saint-Sauveur, située dans la basse-cour du château, où il est exposé sous une chapelle ardente, ornée de nombreux écussons et couronnée par des clochetons sommés de croix. Plusieurs dizaines de religieux, d’officiers de la reine et plus de quatre cents pauvres portant des torches armoriées participent au cortège.

Le lendemain, 4 février, commence la seconde phase des funérailles : le transport du cercueil jusqu’à Saint-Denis. Après les cérémonies, le cercueil est transféré sur un chariot à quatre roues qui s’ébranle, accompagné par un long cortège, précédé par quatre cents pauvres vêtus de deuil « portant chacun sa torche allumée et armoriée ». Celui-ci longe la Loire, s’arrête à Saint-Dyé, Cléry, Orléans, puis traverse la Beauce, en faisant étape à Artenay, Janville, Angerville puis Étampes. À chaque étape, on fait sonner les cloches, des messes sont dites par des évêques et des cardinaux. C’est lors de l’étape de Montlhéry, qu’apparaît un rituel surprenant observé quotidiennement :

La noble reine et duchesse, notre souveraine dame et maîtresse, depuis sa mort jusqu’à ce qu’elle a été en sa mère la terre, a toujours, tant au dîner qu’au souper, été servie de table et nappe mise, *Bénédicité* et grâces dites en la chambre de la dame d’honneur, l’abbé de La Rouë servant d’aumônier, et monseigneur d’Avaugour de grand maître. À ce piteux service, se trouvaient beaucoup d’officiers pleurant[[6]](#footnote-6).

Arrivé le dimanche 12 février aux portes de Paris, le corps d’Anne de Bretagne est exposé à l’église Notre-Dame-des-Champs. Le mardi suivant, Guillaume Briçonnet, évêque de Lodève et abbé de Saint-Germain-des-Prés, vient au-devant du corps. C’est l’après-midi de ce 14 février, vers deux heures selon le registre des délibérations du bureau de la ville de Paris, que le convoi s’ébranle pour aller à la cathédrale Notre-Dame. À la porte Saint-Jacques, les corps constitués de Paris et du royaume se joignent au cortège funèbre (fig. 3)[[7]](#footnote-7). Arbalétriers et « sergents à verges » assurent le service d’ordre. Marchent ensuite les quatre ordres mendiants, le clergé des abbayes et paroisses de Paris, « les curés, vicaires et chapelains d’icelle dite ville », suivis par quatre cents pauvres tenant des cierges armoriés, leur capuchon de deuil rabattu sur le visage. Le nombre de pauvres pleurants, dûment rémunérés, connaît une croissance considérable au xve siècle : ils sont deux cents aux funérailles de Charles VII en 1461, quatre cents à celles de Charles VIII en 1498. Ce chiffre reste constant pour la reine Anne en 1514 et pour Louis XII l’année suivante, mais il atteindra cinq cents pour François Ier en 1547. « Images du Christ souffrant, écrit Murielle Gaude-Ferragu, leur présence doit aider au salut des princes[[8]](#footnote-8). »

Suivent les vingt-quatre crieurs et sonneurs de Paris, « ayant écussons devant et derrière aux armes de la noble défunte ». Puis marchent le guet à cheval et à pied de Paris, le chevalier du guet et ses quatre lieutenants, les chanoines de Saint-Germain de l’Auxerrois, qui précèdent le prévôt de Paris, les officiers du Châtelet, les religieux noirs de Sainte-Croix et des Blancs-Manteaux, les chanoines de Notre-Dame et de la Sainte-Chapelle, les représentants de l’Université, les archers de la garde du roi. Vont ensuite les gentilshommes, les maîtres d’hôtel de la reine, six pages à cheval, le cheval de croupe, la haquenée d’honneur et le chariot du corps, vide, tiré par des chevaux qui « marchaient si piteusement qu’ils semblaient avoir connaissance de la grande perte et dommage qui de nouveau était advenue à la chose publique du royaume de France » ! Suivent les sergents fieffés de Paris, les élus, les greffiers, les généraux des monnaies et de justice, les hérauts et poursuivants d’armes, puis « les sieurs comtes, barons, chambellans, capitaines et gens de grande apparence », les deux rois d’armes, Champagne et Bretagne, les membres de la chambre des comptes, les trésoriers généraux et les échevins de la ville. Marchent ensuite les prélats, « revêtus de chapes noires, ayant tous leur mitre de satin ou damas blanc, sans croix ni crosse », qui précèdent enfin « ceux qui portaient le corps, qui étaient les principaux officiers de la feue noble reine ». Suivant l’usage, les présidents de la cour du Parlement, en leur habit rouge, « tous vêtus d’écarlate », portent les quatre coins du drap d’or, sur lequel était l’effigie de la reine. « Le cercueil où reposait le corps était sous ledit drap d’or et lit de parement » sur lequel se trouve l’effigie de la reine, en habit royal. Les sources mentionnent en effet l’effigie d’Anne portée dans le cortège parisien comme :

une feinte et remembrance faite près du vif après la face de ladite dame, où avait besogné Jehan de Paris, peintre et valet de chambre du roi notre sire et de la feue reine, lequel ouvra moult en tous ses affaires. Laquelle avait une couronne d’or enrichie de pierreries sur son chef, et était vêtue en habit royal, comme devant a été déclaré, tenant en sa main dextre le sceptre royal et à senestre la main de justice[[9]](#footnote-9).

Porté non au-dessus mais derrière le corps et l’effigie, « afin que un chacun eût vu ladite dame », un dais armorié aux armes de France et de Bretagne est tenu par quatre écuyers d’écurie de la reine jusqu’à l’entrée de la ville, puis par les échevins de Paris.

À la suite du corps viennent « les seigneurs du sang qui portaient le grand deuil » (François d’Angoulême, le duc d’Alençon, le comte de Vendôme), montés sur des mules houssées de noir. Ils sont suivis par les princesses : Anne de France, également montée sur une mule noire, suivie par son « écuyer d’écurie à pied portant la queue de son manteau », et les autres princesses montées sur des haquenées, à savoir Louise de Savoie, Marguerite d’Angoulême et la comtesse de Vendôme en grand deuil. Puis marchent « toutes les filles de la reine à sa suite, ainsi que avaient accoutumé d’aller, qui étaient plus de trente », tandis que les gardes suisses et les archers du roi ferment le cortège.

Le cercueil désormais dissimulé et surmonté par l’effigie de la reine en habit royal est ainsi conduit dans la ville, à travers les rues pavoisées. Un sermon est prononcé à Notre-Dame devant la chapelle ardente, « moult triomphante, faite à cinq clochers et plusieurs croix recroisetées », et toute la cour réunie. Le lendemain, après la messe et un nouveau sermon, le convoi se reforme pour porter le corps et l’effigie à l’abbaye de Saint-Denis[[10]](#footnote-10). Le passage de relais entre les autorités parisiennes et celles de Saint-Denis se fait à la croix du Lendit. Après une nouvelle veillée, les échevins, officiers et sergents de Paris quittent la ville dès cinq heures du matin pour aller à Saint-Denis suivre le service funèbre. Anne de Bretagne est mise en terre le jeudi 16 février. Après deux grand-messes et deux sermons du confesseur du roi, le corps de la reine est déposé dans le caveau.

C’est seulement là que le roi d’armes de France crie par trois fois « Silence ! » et appelle le héraut Bretagne, Pierre Choque : « Roi d’armes des Bretons, faites votre devoir. » Celui-ci proclame alors : « La très chrétienne reine et duchesse, notre souveraine dame et maîtresse, est morte ! La reine est morte ! La reine est morte ! » Puis le héraut appelle les grands officiers ducaux : « Monseigneur le chevalier d’honneur de la reine et duchesse, apportez la main de justice », puis « Monseigneur le grand maître…, apportez le sceptre » et « Monseigneur le grand écuyer…, apportez sa royale couronne. » Chaque officier apporte l’insigne demandé, le baise et le remet au héraut qui le dépose sur le cercueil, comme le montre l’une des miniatures du *Trépas de l’hermine regrettée* (fig. 4).

Le cri célèbre : « Le roi est mort, vive le roi ! » proclamé lors de l’enterrement des souverains a disparu. La proclamation « La reine est morte ! » demeure simple et il n’y a pas de cri de succession. En effet, la reine ne dispose que d’un corps mortel. La dignité royale dont elle est revêtue s’éteint avec elle. Pourtant, il aurait été possible de proclamer l’avènement de sa fille Claude, non pas comme reine (car elle n’hérite pas du royaume et n’est encore que fiancée à François d’Angoulême), mais comme duchesse de Bretagne, comme il était d’usage pour d’autres duchés. Par exemple, lors de l’enterrement du duc de Bourbon en 1503, le héraut prononce les paroles : « notre bon duc Pierre est mort », mais ajoute : « Vivent mesdames et damoiselle, duchesses de Bourbonnais et d’Auvergne ! » Ainsi la veuve et la fille du duc, Anne de France et Suzanne de Bourbon, se trouvent-elle désignées comme héritières[[11]](#footnote-11). Or on n’observe rien de tel durant les funérailles d’Anne. L’absence de mention des deux filles de la reine, Claude et Renée, l’omission de tout cri de succession, au prix d’un amalgame entre le titre de reine, non transmissible, et celui de duchesse, lui bien héréditaire, occultaient la succession du duché de Bretagne, dont Louis XII et son héritier François d’Angoulême entendaient bien s’emparer.

La question bretonne réapparaît néanmoins dans une autre cérémonie, dont témoigne une ultime étape : l’inhumation du cœur, que la reine a voulu être enterré parmi ses sujets Bretons. En effet, après sa mort, son cœur a été séparé du corps pour être inhumé à part. Il est transporté de Blois à Nantes, sans doute par bateau sur la Loire. À son arrivée, le lundi 13 mars, il est exposé dans l’église des Chartreux, près de la tombe de son oncle, le duc Arthur III de Bretagne. Six jours plus tard, le dimanche 19 mars, le cœur d’Anne est transporté en grande procession au centre de la ville et apporté à l’église des Carmes pour être placé dans le tombeau que la reine a fait réaliser pour ses parents (fig. 5). Décrivant le cortège nantais, Pierre Choque évoque des enfants « pleurant moult tendrement », ajoutant que « aussi faisaient tous les assistants, non sans cause, car grande pitié avaient de voir le cœur de leur maîtresse, dame naturelle et princesse souveraine, séparé du corps », faisant voir par-là que les Bretons regrettaient que le cœur eût été retiré du corps et celui-ci enterré à Saint-Denis. Une hermine peinte à l’entrée de l’église et sur la chapelle ardente rappelle que c’est ici bien la duchesse de Bretagne qui est célébrée. Soixante-dix jours séparent la mort de la reine de cette dernière cérémonie. Le « vaisseau » du cœur de la reine, entouré d’une cordelière et ponctué d’inscriptions qui exaltent ses vertus, et sa couronne sont parvenus jusqu’à nous ; ils sont conservés au musée Dobrée de Nantes (inv. D. 886-1-1).

En somme, le rituel adopté pour Anne de Bretagne égale celui des rois, tout en amplifiant celui des reines de France qui l’ont précédée. Les funérailles sont plus longues mais aussi plus chères ; il y a davantage de pauvres porteurs de torches ; l’effigie portée à Paris est vêtue en habit royal. Elles s’accompagnent encore d’une nouveauté : le repas servi midi et soir près du corps ou de l’effigie de la reine défunte, comme si elle était vivante. Largement diffusé à travers le récit de Pierre Choque, l’ensemble de ce cérémonial, y compris le rituel du repas funéraire, sera repris pour sa fille Claude France.

**Claude de France**

Douze ans plus tard, les funérailles de Claude de France, née à Romorantin le 13 octobre 1499, apparaissent en effet comme un strict décalque de celles de sa mère. Les sources sont cependant moins nombreuses et, à notre connaissance, une seule et brève étude a récemment été consacrée au sujet[[12]](#footnote-12). Lors de la mort prématurée de son épouse, survenue à l’âge de vingt-quatre ans au château de Blois le 26 juillet 1524, le pourtant très peu fidèle François Ier aurait déclaré : « Si je pensais la racheter pour ma vie, je la lui baillerai de bon cœur, et j’eusse jamais pensé que le lien du mariage conjoint de Dieu fut si dur et difficile à rompre[[13]](#footnote-13). » C’est pourtant contre la volonté de la reine Anne que Louis XII avait fiancé leur fille à François d’Angoulême, à Tours le 22 mai 1506. Il fallut d’ailleurs attendre mai 1514, à l’issue du deuil d’Anne de Bretagne, pour que le mariage soit enfin célébré. Malgré la brièveté de son règne, la reine Claude était aimée. L’avocat au Parlement de Paris, Nicolas Versoris, écrit au paragraphe 176 de son Livre de Raison : « Le mardi xxvième jour dud[it] moys, mourut madame Claude, royne de France, femme de bonne et vertueuse vie, plaincte et bien exstimée de tout le peuple[[14]](#footnote-14). » Peu de temps après, le 8 septembre 1524, quelques semaines seulement après sa mère, Charlotte, deuxième fille du couple royal, succombe à son tour après plusieurs jours de fièvre.

Toutes deux – ou plutôt leurs effigies[[15]](#footnote-15) – furent exposées ensemble à découvert dans la « salle d’honneur » du château de Blois. C’est du moins ce que laisse entendre un placard manuscrit conservé à la Bibliothèque Abbé-Grégoire de Blois (ms. 245, fig. 6). Comme l’écrit Audrey Pelée de Saint-Maurice,

on peut apercevoir sur ce placard Claude et Charlotte allongées sur un lit de parement surmonté d’un dais, les mains jointes. Reflet de son état royal, la reine revêt sa couronne et, de part et d’autre de son corps, sont disposés une main de justice et un sceptre. Elle semble être revêtue, tout comme Anne de Bretagne à son décès, d’une robe avec un surcot d’hermine[[16]](#footnote-16).

De chaque côté, les écus de la reine (parti, au 1 de France [d’azur à trois fleurs de lys d’or], et au 2, écartelé au 1 et 4 de France, et aux 2 et 3 de Bretagne [d’hermine plain]) et de Charlotte révèlent qu’alors, en France, l’écu en losange désigne les jeunes filles non mariées.

Toutefois, les funérailles de la reine ne furent pas célébrées immédiatement. En effet, lorsque Claude décède, François Ier est parti en Italie, à la reconquête de Milan où il est fait prisonnier à la bataille de Pavie en février 1525. La reine est donc d’abord enterrée dans la chapelle Saint-Calais située dans l’enceinte du château de Blois. Ce n’est qu’après son retour de captivité, en mars 1526, que le roi ordonne le 19 août suivant le transfert solennel de la dépouille de la reine de Blois à Saint-Denis[[17]](#footnote-17). À défaut d’un récit rédigé par l’un de ses organisateurs, le déroulement du convoi et du cérémonial nous est connu par le registre des dépenses ordinaires des suivantes de la reine Claude, par le Livre de Raison de Nicolas Versoris, déjà cité, et par le journal d’un bourgeois de Paris anonyme[[18]](#footnote-18).

Parti de Blois, le vendredi 12 octobre 1526, le convoi funèbre arrive le 4 novembre à Notre-Dame-des-Champs. À la différence de sa mère, « les sergens de la prevosté de Paris, les notaires et procureurs de Chastellet, ensamble tout le corps d’icelluy et la court en bon nombre de consilliers et l’Université » se rendirent alors au-devant du corps jusqu’à Bourg-la-Reine. Selon Nicolas Versoris,

de toute anciennetté l’on n’avoit de coustume de aller audevant des corps de roys et roynes que seullement quant ilz estoient à Nostre Dame des Champs, mais ce fust fait parce que l’on dissoit que le Roy et madame la régente, sa mère, avoient quelque peu de hayne ou courroux sur les habitans de la ville ou sur aucuns particuliers d’icelle.

Quoi qu’il en soit, le cortège formé à Notre-Dame-des-Champs reprit l’ordre habituel, à ceci près que Versoris relève la présence d’un « grant nombre de Brettons, car la mère d’icelle avoit esté duchesse de Bretaigne et y avoit eu gros mandement du pays de Bretaigne ». Si Versoris interrompt sa description à Notre-Dame-des-Champs[[19]](#footnote-19), le Bourgeois de Paris prend le relais. Il décrit dans le convoi qui a conduit le corps de la reine et de l’une de ses filles[[20]](#footnote-20) à Notre-Dame, « vingt-cinq prélatz, tant archediacres, évesques que abbez, revestuz et aians en teste leurs mittres blanches », avec « le cardinal légat du pape, et le cardinal de Lorraine, sur mulles », le clergé parisien dont « les religieux de Nijon », les clercs de l’Université, ainsi que « les vingt-quatre crieurs de la ville de Paris, tant au Palais qu’es carfours de la ville de Paris, qui eurent chacun robbe et chapperon de noir, aux despens du Roy, faisans le dueil », et tout un cortège semblable à celui des funérailles de sa mère.

On ne relève que deux spécificités par rapport au cortège funèbre d’Anne de Bretagne : le ciel (dais) porté par les présidents du Parlement diffère car il est dit « de satin cramoisy à ses armes, dont les pentes estoient d’or traict » ; et son effigie, que le chroniqueur appelle « pourtraicture », est seule portée « par les hanouars » (les porteurs de sel qui jouissaient du privilège de porter le corps des rois dans Paris), tandis que les deux cercueils de Claude et de sa fille suivent à part sur un chariot tiré par de « gros chevaulx, qui estoient bardez de veloux noir avec une grande croix de satin blanc ». Déposé à Notre-Dame sous une chapelle ardente, le corps de l’épouse de François Ier fut transporté le lendemain, le 6 novembre 1526, à la basilique de Saint-Denis. C’est le lendemain que « fut faict son service bien solennellement » puis « le corps inhumé en la dicte église » sans autre détail.

Il a donc fallu moins d’un mois au cortège pour rallier sa destination. Lors de la descente du cercueil dans le caveau royal, les maîtres d’hôtel de la reine rompirent leurs bâtons et les jetèrent dans la fosse, signifiant ainsi qu’avec l’ensevelissement de Claude, leur travail était terminé et qu’ils redevenaient des serviteurs sans maîtresse. Après la cérémonie liturgique, un ultime dîner aux frais de la défunte est offert. Ces dépenses sont signifiées à la suite de celles du convoi funèbre. Si l’évocation des funérailles de Claude de France s’est avérée ici indispensable, même si elles constituent un décalque de celles de sa mère, c’est qu’elles servirent de modèle à celles de Louise de Savoie.

**Louise de Savoie**

Le xxiie jour dudict moys de septembre ainsi que madame la mère du Roy de France, malade d’une longue maladie qui dès longtemps la tenoit, s’en alloit de Fontainebleau, où il y avoit grant dangier de peste, à Romorantin pour muer d’air, tréspassa en ung vilaige nommé Gres en Gastinais, et fut son corps depuis mené à Paris, et de Paris à Sainct Denis en France, où elle est inhumée près des Roys de France. Ce fut une bonne, prudente et saige dame, et qui par sa prudente conduicte, Dieu luy tenant la main, préserva le Royaulme de France de plusieurs parcialitez, mutineries et prayneries dont on se doubtoit, durant que le Roy fut prisonnier en Espaigne et Ytalie : Dieu par sa saincte grâce veuille avoir son âme[[21]](#footnote-21).

Comme le rapporte l’auteur anonyme de la *Chronique du Roy Françoys premier de ce nom*, Louise de Savoie meurt le 22 septembre 1531, à Grez-sur-Loing, près de Fontainebleau. Elle était âgée de cinquante-quatre ans et, depuis longtemps, souffrait de la goutte. Marguerite est présente au moment du décès de sa mère. En revanche, François, parti pour un pèlerinage à Notre-Dame de Liesse, séjourne à Chantilly, chez Anne de Montmorency. Comme le révèle la correspondance du temps, il est inconsolable[[22]](#footnote-22).

Les funérailles de la comtesse d’Angoulême – récemment étudiées par Monique Chatenet[[23]](#footnote-23) – n’ont pas fait l’objet d’une relation spécifique. Les registres des délibérations du bureau de la ville de Paris et les correspondances vénitiennes compilées dans les *Diarii* de Marino Sanudo permettent toutefois d’en connaître le déroulement et le calendrier.

Dès après la mort de Louise, son corps est embaumé et mis en bière, avant d’être transféré à l’abbaye de Saint-Maur-des-Fossés. Aussitôt aussi, le roi ordonne des funérailles dignes d’une reine : le 28 septembre, de Chantilly, François Ier demande aux échevins de la ville de Paris que soit respecté « l’ordre et forme tenu aux obseques de feue nostre trés chere et trés amée compaigne la Royne Claude[[24]](#footnote-24) ». Le 7 octobre, la délibération de l’assemblée parisienne se conforme à la volonté du souverain en décidant que « que l’on fera et tiendra telle et semblable ordre aux obseques de ladicte feu dame, Mere du Roy, que es obseques de ladicte feue Royne Claude[[25]](#footnote-25) » ; la décision est justifiée par le fait que « ladicte feue dame, Mere du Roy, a mérité grandement estre honorée pour la grande et continuelle sollicitude qu’elle a eue, tant pour faire service à la Ville et à la chose publicque, que à chascun en particullier[[26]](#footnote-26) ». Dans la délibération du 17 octobre 1531, qui notifie l’« ordre tenu aux obseques de feu Madame, Mere du Roy », les mérites de la duchesse d’Angoulême sont encore explicités : Louise y est qualifiée de « trés haulte, très excellente et magnanime princesse, feue Madame Loise de Savoye, Mere du Roy, conservatrice du royaume et restauratrice de la paix, en son vivant duchesse d’Angoulmoys, d’Anjou, de Borbonnoys et d’Auvergne[[27]](#footnote-27) ».

Monique Chatenet l’a déjà souligné, l’exigence de François Ier a dû poser quelques difficultés aux concepteurs de la cérémonie : contrairement à Claude de France (et à Anne de Bretagne dont les funérailles, on l’a vu, ont servi de modèle au moment des obsèques de l’épouse du roi), Louise de Savoie n’a jamais été reine. Par conséquent, en principe, elle n’a pas droit à la *dignité* de la couronne et ne peut être représentée, à ses funérailles, en « habit royal », couronnée, avec le sceptre et la main de justice[[28]](#footnote-28). Si on en croit la correspondance diplomatique, dont une dépêche signée par un diplomate vénitien du nom de Cipello et datée du 8 octobre, un accommodement fut trouvé.

Le 6 octobre, François Ier s’était rendu à l’abbaye de Saint-Maur-des-Fossés afin de rendre un dernier hommage à sa mère (ou plutôt à son effigie). Une effigie reposait en effet sur le cercueil de la défunte. Le Vénitien la décrit précisément, en insistant aussi sur l’émotion qui saisit le roi en découvrant le visage de cire (ou de plâtre) qui accompagnait le mannequin :

L’atro hieri il re andò ad dar l’aqua benedetta alla madre, con una solennità molto grande. Era vestito col manto regale di panno paonazo, ove erano 30 aune di drappo, et la coda portavano molti prencipi, chè uno non bastava. In la camera, ove era il corpo, iera [vi era] un letto coperto di brochato d’oro rizzo soprarizzo, et sopra vi era figurato di relevo madama col manto ducale et col sceptro regale, come regente, con la corona, et la facia la simigliava benissimo, come se fusse stata viva. Il re intrò et si mise a orare, et doi vescovi andorono a scoprire quella figura, che prima erra coperta, et il legato portava l’asperges al re per dargelo ; ma il re, come vide la figura, senza potere pigliare l’asperges, cascò tramortito, et fu riportato in camera da principi in confusione senza finire la ceremonia. Rivenuto, pianse tanto, che fu una compassione, et subito il fecero partire per passar il cordoglio, et andò tre leghe lontano a l’incontrarsi con la regina di Navara[[29]](#footnote-29).

Selon toute vraisemblance, François Ier a désiré des funérailles royales ou quasi-royales pour sa mère. En témoigne sa présence à Saint-Maur-des-Fossés, qui est exceptionnelle : d’ordinaire, puisqu’il ne doit pas être souillé par la mort, le roi n’assiste jamais à des cérémonies funèbres[[30]](#footnote-30). Le caractère solennel de la cérémonie l’est tout autant. François Ier porte non pas le long manteau noir à « chaperon de deuil », mais « un manteau royal de tissu pourpre », dont la traîne est tellement longue qu’elle doit être portée par plusieurs princes. Si on en croit l’ambassadeur – qui exagère très probablement – le vêtement présentait une longueur de 30 aunes, soit environ 35 mètres ! C’est du reste le premier exemple connu de l’usage de la couleur pourpre dont l’avocat au Parlement et maître des cérémonies Jean du Tillet affirme qu’elle est celle du « dueil des Roys[[31]](#footnote-31) ». La couleur réapparaît ensuite lorsque Henri II en 1547 et François II en 1559 viennent bénir le corps de leur père, puis lorsque Henri III revêtu d’une « robbe violete » vient saluer le corps de son frère cadet, le duc François d’Anjou en 1584 puis, cinq ans plus tard, celui de sa mère Catherine de Médicis[[32]](#footnote-32). Un mannequin, couronné d’une couronne ducale, habillé d’un manteau lui aussi ducal mais muni d’un sceptre royal, dont la présence se justifie, aux yeux du diplomate vénitien, par le fait que la duchesse a exercé la régence du royaume, recouvrait le cercueil. Traditionnellement, l’effigie est réservée au cérémonial funèbre des souverains d’Angleterre depuis la mort d’Édouard II (1327), de France depuis le décès de Charles VI (1422) et de Sicile depuis la mort du roi René (1481). Depuis le début du xvie siècle, on l’utilise aussi parfois pour honorer des personnalités de premier plan : en 1503, lors de la traversée des villes de Moulins et de Souvigny, le cercueil de Pierre de Bourbon, époux d’Anne de France, était recouvert d’un simulacre « feint de feu mondit seigneur, avec son habit de duc » ; en 1510, à Lyon, un mannequin « fait au vif en habit d’évêque » de Georges Ier d’Amboise était présent sur le cercueil du principal ministre de Louis XII[[33]](#footnote-33). Pour les reines, d’après le *Journal d’un bourgeois de Paris*, un mannequin funèbre paraît avoir été utilisé dès 1435, à l’occasion des funérailles d’Isabeau de Bavière. Disparue dans le convoi de Marie d’Anjou (1464), l’effigie réapparaît à la mort de Charlotte de Savoie, veuve depuis peu de Louis XI en 1483. Pour une princesse, le premier cas connu date de 1505, il s’agit de celui de Jeanne de France, également fille de Louis XI et première femme de Louis XII qui fit annuler son mariage afin d’épouser Anne de Bretagne. Épouse du roi jusqu’en décembre 1498, elle revendiquait le titre de reine que Louis XII ne lui reconnut jamais : la princesse eut droit à une effigie « ayant sur sa tête le chapeau de duchesse, lequel était fort précieux ». Si l’effigie était donc conforme à un usage désormais établi pour Anne de Bretagne et Claude de France, et compréhensible pour Jeanne de France, Louise de Savoie paraît bien être la première personnalité féminine à bénéficier d’une effigie funèbre sans avoir été reine, ni avoir prétendu à aucun trône.

Le 17 octobre, une immense procession rassemblant tous les corps constitués de la ville de Paris convoie le corps de la duchesse d’Angoulême et son effigie à travers les rues de la capitale, jusqu’à Notre-Dame. Les registres de délibération de la ville de Paris et les *diarii* de Marino Sanudo[[34]](#footnote-34) rendent compte de la composition du cortège, presque identique à celle des obsèques de Claude de France et d’Anne de Bretagne : archers, porteurs de torches « aux armoiries de ladicte feue Dame », sergents, notaires, greffiers, crieurs « sonnans leurs cloches », membres du clergé et de l’Université sont suivis par les serviteurs et officiers de la défunte, « tous vetuz de deuil et à pied » et les pages « montez sur les grandz chevaulx et hacquenées d’honneur ». Vient ensuite le chariot dans lequel on trouvait le « coffre ouquel estoit le corps de la dicte feue Dame », cercueil couvert « de velours noir à croix de satin blanc ». Puis, après les hauts membres du clergé (dont « mondict Seigneur le Legat »), marchaient les membres du Parlement entourant « l’effigie et lictière », avant, à cheval, les membres de la famille de Louise, les hommes (le roi de Navarre, Charles de Bourbon et son fils, Antoine, le comte de Saint-Pol, le duc de Longueville), puis les femmes parmi lesquelles de nombreuses demoiselles. Le cercueil contenant le corps, placé sur un chariot, et la litière avec l’effigie qui reposait sur un drap d’or, dont les quatre présidents du Parlement, « tous vestuz de noir », tenaient « chascun ung coing », étaient bien distincts. À Notre-Dame, les « vigilles de mortz » sont dites. Le lendemain matin, une messe est célébrée. L’inhumation du corps de Louise a lieu, le 19 octobre, dans l’abbatiale de Saint-Denis. À cette occasion, « lo olivo de la pace », « la palma de la resistentia » et « la triumfante corona ducal » sont déposés sur le cercueil[[35]](#footnote-35). Selon Monique Chatenet, cet épisode est parfaitement inédit[[36]](#footnote-36), même s’il imite le cérémonial funéraire des reines de France : la branche d’olivier (symbole de paix) et la palme (symbole de la résistance), allusions au rôle de « restauratrice de la paix » de Louise, comme la couronne ducale viennent remplacer le sceptre, la main de justice et la couronne royale, habituellement portés dans la tombe lors des funérailles des reines de France. Même dans la mort, Louise ne sera donc pas reine.

Quant au cœur embaumé de la mère du roi, il est enseveli dans le chœur de Notre-Dame de Paris, devant les marches du grand autel. Le 20 octobre, au lendemain de l’inhumation du corps à Saint-Denis, une procession vint déposer un coffret en plomb, avec le cœur, sous une plaque de cuivre gravée. Le 5 mai 1699, lors de travaux réalisés à la demande de Louis XIV, le tout fut retiré. C’est à cette occasion que Roger de Gaignières fit réaliser un dessin de la plaque aux fins d’enrichir sa collection de documents héraldiques. Conservée à la BnF (ms. fr. 20077, fo 44), la feuille présente la panoplie héraldique de la mère de François Ier (fig. 7) : on y voit le vol, la palme, la cordelière avec nœuds de Savoie et grains franciscains, un cœur couronné d’une couronne ducale supportant un lys, lui aussi couronné, mais de la couronne fermée du royaume de France, un fond mi-parti d’Angoulême et de Savoie et une épitaphe dont Thierry Crépin-Leblond a associé la conception à l’imprimeur Geoffroy Tory, l’un des protégés de Louise[[37]](#footnote-37).

**Conclusion**

Les trois funérailles d’Anne, de Claude et de Louise présentent bien des points communs. Elles suivent en effet la trame générale d’un cérémonial mis au point lors des funérailles de Charles VIII en 1498 puis répété lors de la mort de Louis XII en 1515. L’ordonnance de Pierre d’Urfé pour les funérailles de Charles VIII en 1498 constitue le premier texte à caractère normatif. Avant cette date, les organisateurs se montrent parfois hésitants, au point qu’à la mort du roi Robert Gaguin s’étonne, dans *La Mer des chroniques*, que « en aucun lieu entre les écrivains français, on ne trouve par quelle coutume, pompe ou cérémonie au temps passé les obsèques et funérailles de leurs rois ont été faites[[38]](#footnote-38) ».

Cette interrogation apparaît encore pour Anne de Bretagne en 1514. Les échevins de Paris se demandent « pour ce que le roi n’avait rien écrit à la ville de cette matière, quel recueil [accueil] et honneur il entend et veut être fait par cette dite ville audit corps à son arrivée ». Ils constatent qu’« il y a cent ans et plus que ne trépassa reine de France avant les rois ». Le cas ne s’était en effet pas produit depuis les funérailles de Jeanne de Bourbon, épouse de Charles V, en 1378. Pour ces raisons, le prévôt des marchands « et ses compagnons échevins étaient en perplexité de ce qu’ils avaient à faire[[39]](#footnote-39) ». Toutefois, le récit consigné et largement diffusé par Pierre Choque y a mis quelque ordre, en fournissant un modèle qui a servi non seulement pour les funérailles des reines, mais aussi des rois de France jusqu’à Henri IV. En ce sens, les funérailles d’Anne de Bretagne ont bien été une référence tant pour sa fille que, à travers celle-ci, pour la mère de son gendre.

Il n’est pas moins frappant d’observer que dans les trois cas examinés, l’organisateur ou le décideur des funérailles est un homme, en l’occurrence le même homme, puisqu’il s’agit de François Ier, alors héritier de chacune des princesses décédées. Dans le cas d’Anne, Pierre Le Gendre, trésorier de France, décrit le rôle joué par Étienne Poncher, évêque de Paris, et par le dauphin dans le rapport qu’il donne aux échevins parisiens le 8 février 1514 et mentionne le départ précipité de François d’Angoulême après qu’il a lui-même décidé de conduire le deuil comme « la première personne du royaume pour hériter à la couronne ». Pour Claude, c’est François qui ordonne le 19 août 1526 le transfert solennel de Blois à Saint-Denis du corps de la reine. Lui encore qui exige des échevins de Paris, cinq ans plus tard, que soit respecté pour sa mère « l’ordre et forme tenu aux obsèques de feue nostre très chère et très amée compaigne la Royne Claude[[40]](#footnote-40) ». Il est vrai qu’il est le roi et que c’est lui aussi qui a réglé le cérémonial observé lors des funérailles de son prédécesseur Louis XII, peut-être avec l’aide de Claude car, selon Robert de La Marck, François Ier et la reine Claude « en firent merveilleusement bien leurs devoirs, car il n’y fut rien oublié ni épargné, comme on doit faire à l’honneur d’un tel prince[[41]](#footnote-41) ».

Rien d’étonnant donc à ce que ces cérémonies funéraires aient été si semblables. Aussi, comme Monique Chatenet l’a déjà observé, ce sont leurs dissemblances qui sont les plus suggestives, quoiqu’elles soient délicates à apprécier du fait de la nature différente des sources. L’effigie ne les distingue pas plus que le vocabulaire employé pour la désigner : pour Anne, elle est dite « feinte et remembrance faite près du vif » ou « portraiture » ; pour Claude, l’effigie est décrite comme une « pourtraicture » ; pour Louise, les ambassadeurs italiens recourent aux mots « *figurato di relevo* » ou « *finta lei de zeso tolta dal naturale immediate morta*[[42]](#footnote-42) ». L’effigie de Louise apparaît toutefois avant la procession funéraire dans les rues de Paris. Comme le souligne Monique Chatenet, « elle n’était apparue pour Claude de France, comme pour sa mère, que lors de l’entrée de la défunte dans Paris, car, en 1514 et sans doute aussi en 1524, c’est le corps de la reine qui, selon la vieille tradition, avait été exposé à découvert dans la « salle d’honneur » du château de Blois[[43]](#footnote-43) ». Dans le cas de Louise, comme le suggère l’ambassadeur Zuan Antonio Venier, c’est probablement en raison du délai écoulé entre le décès et l’inhumation, soit « per necessità », que le corps de Madame fut substitué par une effigie sur le lit de parement à Saint-Maur. En outre, à la différence de ses devancières, on l’a vu, l’effigie de Louise était revêtue d’un manteau ducal et coiffée d’une couronne ducale, et non des attributs royaux. Si, au moment de l’exposition de l’effigie, un sceptre royal a été glissé entre ses mains, cette anomalie est corrigée par la suite puisque, tant dans le cortège parisien que lors des cérémonies à Saint-Denis, le mannequin tient désormais une palme et une branche d’olivier, qui la désignent comme une princesse de paix. Deux autres épisodes inédits caractérisent les funérailles de Louise et révèlent la symbolique des couleurs du deuil. Le premier est la présence du roi François Ier, venu saluer, en manteau pourpre, l’effigie de sa mère. En revanche, si comme lors des funérailles royales, les quatre présidents du Parlement portent lors du cortège parisien les quatre coins du drap d’or couvrant l’effigie de la défunte, ils sont, comme les autres deuillants, vêtus de noir et n’arborent pas leur habit écarlate qui symbolise la pérennité de la justice, lors les funérailles des rois et des reines.

La comparaison des funérailles d’Anne de Bretagne (et de leur duplication lors de celles de sa fille Claude de France) et de celles de Louise de Savoie révèle ainsi à la fois la fidélité à un rituel volontiers présenté comme immémorial mais somme toute assez récent puisque codifié seulement en 1498, ainsi que la plasticité d’un cérémonial adapté dans ses marges aux funérailles « quasi royales » d’une régente « quasi reine ».

Laure Fagnart, F.R.S.-FNRS/Université de Liège (Belgique)

Pierre-Gilles Girault, CMN /

Administrateur du Monastère royal de Brou

1. Outre l’ouvrage classique de Giesey, Ralph, *Le roi ne meurt jamais. Les*obsèques*royales dans la France de la Renaissance*, trad. fr., Paris, Flammarion, 1987, voir *Les funérailles à la Renaissance*. *Actes du xiie colloque international de la Société française d’étude du seizième siècle, Bar-le-Duc, 2-5 décembre 1999*, éd. Jean Balsamo, Genève, Droz, 2002 (coll. « Travaux d’Humanisme et Renaissance », ccclvi) ; Gaude-Ferragu, Murielle, *D’or et de cendres. La mort et les funérailles des princes dans le royaume de France au bas Moyen Âge*, Villeneuve d’Ascq, Presses universitaires du Septentrion, 2005 ; Bande, Alexandre, *Le Cœur du roi*, Paris, Tallandier, 2009 (coll. « Histoire ») ; *La mort du prince de l’Antiquité à nos jours*, éd. Jérémie Foa, Élisabeth Malamut, Charles Zaremba, Aix-en-Provence, Presses universitaires de Provence, 2016 (coll. « Le temps de l’histoire ») ; *Princely Funerals in Europe, 1400-1700. Commemoration, Diplomacy, and Political Propaganda*, éd. Monique Chatenet, Murielle Gaude-Ferragu, Gérard Sabatier, Turnhout, Brepols, 2021. Une synthèse des problématiques a été publiée parGaude-Ferragu, Murielle, « Le corps du roi », Cahiers de recherches médiévales et humanistes, n°31, 2016, p. 69-80, mis en ligne le 3 août 2019, consulté le 18 mars 2023 (<http://journals.openedition.org/crmh/14007>). [↑](#footnote-ref-1)
2. Le cinquième centenaire de la mort d’Anne de Bretagne a fourni l’occasion de plusieurs publications, qui renvoient à la bibliographie antérieure : Girault, Pierre-Gilles, *Les Funérailles d’Anne de Bretagne, reine de France. L’hermine regrettée* [cat. exp. *Le cœur d’une reine. Les funérailles d’Anne de Bretagne*, Château royal de Blois, 15 mars-6 avril 2014 et Château des ducs de Bretagne, Nantes, 8 avril-18 mai 2014], Montreuil, Gourcuff Gradenigo, 2014 ; Brown, Elizabeth A. R., Brown, Cynthia J., Deuffic, Jean-Luc, *« Qu’il mecte ma povre ame en celeste lumiere ». Les funérailles d’une reine : Anne de Bretagne (1514). Textes, images et manuscrits*, Turnhout, Brepols, 2013 (coll. « Pecia », 15, 2012) ; Santrot, Jacques, *Les doubles* funérailles *d’*Anne de Bretagne. *Le corps et le cœur (janvier-mars 1514)*, Genève, Droz, 2017. [↑](#footnote-ref-2)
3. # La Marck, Robert de, seigneur de Fleuranges, *Mémoires du maréchal de Fleuranges*, *Choix de chroniques et mémoires sur l’histoire de France, XVIe siècle*, éd. Jean Alexandre C. Buchon, Paris, A. Desrez, 1836, p. 254.

   [↑](#footnote-ref-3)
4. Girault, Pierre-Gilles, « *Le Trépas de l’hermine regrettée.* Un récit des funérailles d’Anne de Bretagne enluminé par Jean Pichore », *Art de l’enluminure*, n° 48, mars-mai 2014, p. 46-65. [↑](#footnote-ref-4)
5. *Id*., « La mort et les funérailles d’Anne de Bretagne au château de Blois : l’invention d’un rituel ? », *Mourir au château*. *Actes des 28e Rencontres d’archéologie et d’histoire du Périgord, Périgueux, 24-26 septembre 2021*, éd. Anne-Marie Cocula, Michel Combet, Bordeaux, Ausonius, 2022 (coll. « Scripta Mediævalia »), p. 83-100. [↑](#footnote-ref-5)
6. Choque, Pierre, *Commémoration et avertissement*, Brown, Elizabeth A. R., Brown, Cynthia J., Deuffic, Jean-Luc, *« Qu’il mecte ma povre ame en celeste lumiere »*, *op. cit*., p. 48 ; Santrot, Jacques, *Les doubles* funérailles d’Anne de Bretagne, op. cit., p. 371, § 182. [↑](#footnote-ref-6)
7. Choque, Pierre, *Commémoration et avertissement*, Brown, Elizabeth A. R., Brown, Cynthia J., Deuffic, Jean-Luc, *« Qu’il mecte ma povre ame en celeste lumiere »*, *op. cit*., p. 49-52 ; Santrot, Jacques, *Les doubles* funérailles d’Anne de Bretagne, op. cit., p. 372-381, § 190-237. [↑](#footnote-ref-7)
8. Gaude-Ferragu, Murielle, *D’or et de cendres*, *op. cit*., p. 144-146. [↑](#footnote-ref-8)
9. Choque, Pierre, *Commémoration et avertissement*, Brown, Elizabeth A. R., Brown, Cynthia J., Deuffic, Jean-Luc, *« Qu’il mecte ma povre ame en celeste lumiere »*, *op. cit*., p. 51 ; Santrot, Jacques, *Les doubles* funérailles d’Anne de Bretagne, op. cit., p. 375, § 216. [↑](#footnote-ref-9)
10. Girault, Pierre-Gilles, « Les funérailles royales d’Anne de Bretagne à Saint-Denis », *Le cœur d’Anne de Bretagne* [cat. exp. Château de Châteaubriant, 14 juin-28 septembre 2014], Milan, Silvana Editoriale, 2014, p. 31-39. [↑](#footnote-ref-10)
11. Gaude-Ferragu, Murielle, « La mort du prince : les funérailles de Pierre de Beaujeu, duc de Bourbon (1503) », *Les funérailles à la Renaissance*, *op. cit.*, p. 55-76. [↑](#footnote-ref-11)
12. Pelée de Saint-Maurice, Audrey, « Les funérailles d’une reine de France au temps de François Ier », article publié en ligne le **19 octobre 2015, sur le site Rivages de l’université de Tours (**<https://rihvage.univ-tours.fr/les-funerailles-dune-reine-de-france>). Voir aussi Néret, Jean-Alexis, *Claude de France, femme de François Ier*, Monaco, Le livre merveilleux, 1943, p. 193-202. [↑](#footnote-ref-12)
13. Cité par Castelain, Marie-France, Au pays de Claude de France. Sous le signe du cygne, Romorantin, Société d’art d’histoire et d’archéologie de Sologne, 1986, p. 91. Il est à noter que malgré ce que suggère le titre de ce livre, l’emblème du cygne, traditionnellement attribué à Claude de France, est en réalité l’une des devises de Louise de Savoie. À ce propos, voir Girault, Pierre-Gilles, « Séjours et résidences de Louise de Savoie en Val de Loire », *Louise de Savoie, 1476-1531*, éd. Pascal Brioist, Laure Fagnart, Cédric Michon, Rennes-Tours, PUR-PUFR, 2015 (coll. « Renaissance »), p. 47-60, ici p. 55-57. [↑](#footnote-ref-13)
14. *Le livre de raison de Maître Nicolas Versoris, avocat au Parlement de Paris, 1519-1530*, éd. Gustave Frangniez, Paris, Société de l’histoire de Paris, 1885, p. 56, § 176. [↑](#footnote-ref-14)
15. Vu l’écart d’un mois et demi qui sépare la mort de la fille de celle de sa mère, il est probable que le corps de celle-ci n’était alors plus guère présentable. [↑](#footnote-ref-15)
16. Pelée de Saint-Maurice, Audrey, « Les funérailles d’une reine de France », art. cit., article non paginé. [↑](#footnote-ref-16)
17. Cette commission donnée à un auditeur de la Chambre des comptes est conservée à Paris, Archives nationales, K. 83, n°16. Elle est citée par Pelée de Saint-Maurice, Audrey, « Les funérailles d’une reine de France », art. cit. C’est à tort que Néret, Jean-Alexis, *Claude de France*, *op. cit*., situe les funérailles de l’épouse de François Ier en 1524. [↑](#footnote-ref-17)
18. Paris, Archives nationales, K. 83, n°18 ; Paris, BnF, ms. Moreau 736 [Fondettes, *Pièces historiques* 2 (13), 7 août 1524] ; *Le livre de raison de Maître Nicolas Versoris*, *op. cit.*, p. 97-98, § 32 ; *Journal d’un bourgeois de Paris sous le règne de François Ier (1515-1536)*, éd. Ludovic Lalanne, Paris, J. Renouard, 1854, p. 296-300. Ce dernier indique (p. 300) que « le dict enterrement fut incontinent imprimé et vendu publiquement parmy la ville » mais nous n’en avons pas identifié d’exemplaire. [↑](#footnote-ref-18)
19. *Ibid*., p. 98. Comme l’indique son éditeur, l’auteur n’a pas continué la description du convoi pour laquelle il a réservé trois pages, qui sont restées blanches. [↑](#footnote-ref-19)
20. Nicolas Versoris et le bourgeois anonyme mentionnent le corps de Louise (19 août 1515-21 septembre 1518) alors que nous avons vu, à Blois, le corps ou l’effigie de Charlotte (23 octobre 1516-18 septembre 1524), exposé auprès de sa mère. De plus, la mort de la jeune princesse « en l’aage environ de six ans », mentionnée par les chroniqueurs, se rapproche davantage de l’âge de Charlotte, morte à sept ans. [↑](#footnote-ref-20)
21. *Chronique du Roy Françoys premier de ce nom*, éd. Georges Guiffrey, Paris, J. Renouard, 1860, p. 93. [↑](#footnote-ref-21)
22. Scheurer, Rémy, *Correspondance du cardinal Jean Du Bellay*, t. 1, *1529-1535*, Paris, Klinckseick, 1969, p. 215 (Chantilly, 30 septembre 1531). [↑](#footnote-ref-22)
23. Chatenet, Monique, « Les funérailles de Louise de Savoie », *Louise de Savoie, 1476-1531*, éd. Pascal Brioist, Laure Fagnart, Cédric Michon, Rennes-Tours, PUR-PUFR, 2015 (coll. « Renaissance »), p. 155-163. [↑](#footnote-ref-23)
24. *Histoire générale de Paris. Registres des délibérations du bureau de la ville de Paris publiés par les soins du service des travaux historiques*, éd. Alexandre Tuetey, t. II, 1527-1539, Paris, Imprimerie nationale, 1886, p. 127. [↑](#footnote-ref-24)
25. *Ibid.*, p. 128. [↑](#footnote-ref-25)
26. *Ibid*. [↑](#footnote-ref-26)
27. *Ibid.*, p. 129. [↑](#footnote-ref-27)
28. Chatenet, Monique, « Les funérailles de Louise de Savoie », art. cit., p. 156. [↑](#footnote-ref-28)
29. « Avant-hier, le roi s’en alla donner l’eau sainte [sa bénédiction] à sa mère, avec une très grande solennité. Il était habillé d’un manteau royal de tissu pourpre, formé de 30 aunes de drapé, et plusieurs princes portaient la traîne, car un seul n’aurait pas suffi. Dans la chambre, où était le corps, il y avait un lit couvert de brocart d’or *rizzo sopra rizzo*,et sur celui-ci se trouvait l’image sculptée de Madame avec le manteau ducal et le sceptre royal, en tant que régente, avec la couronne ; son visage lui ressemblait parfaitement, comme si elle eût été vivante. Le roi entra et se mit à prier, et deux évêques allèrent dévoiler ce visage, qui précédemment était caché ; et, tandis que le légat offrait le goupillon au roi, celui-ci, comme il vit le visage, ne put prendre le goupillon et s’évanouit, assommé ; il fut alors emmené dans sa chambre par les princes, car il était tellement confus qu’il ne pouvait pas achever la cérémonie. Revenu, il pleura tant qu’il suscita la compassion : tout de suite on le fit partir et, afin de surmonter le deuil, il se rendit trois lieues plus loin à la rencontre de la reine de Navarre ». *I diarii de Marino Sanuto*, t. LV, Bologne, 1970, colonne 73 (dépêche de l’ambassadeur Cipello, Paris, 8 octobre 1531). Nous remercions Stefania Tullio Cataldo pour l’aide apportée à la traduction française. [↑](#footnote-ref-29)
30. Gaude-Ferragu, Murielle, *D’or et de cendres*, *op. cit.*, p. 245. [↑](#footnote-ref-30)
31. Du Tillet, Jean, *Recueil des roys de France, leurs couronne et maison, ensemble*, Paris, Jacques du Puys, 1580, p. 244, cité par Zvereva, Alexandra, « Négociations en noir et blanc. Le vêtement comme langage politique », *La Paix des Dames. 1529*, éd. Jonathan Dumont, Laure Fagnart, Pierre-Gilles Girault, Nicolas Le Roux, Tours, PUFR, 2021 (coll. « Renaissance »), p. 223-238, ici p. 226. [↑](#footnote-ref-31)
32. Foa, Jérémie, « “On y sentait la mort.” Les morts de Catherine de Médicis », *La mort du prince, op. cit*., p. 131-152. [↑](#footnote-ref-32)
33. Gaude-Ferragu, Murielle, « La mort du prince », art. cit. Voir aussi Chatenet, Monique et Marchandisse, Alain, « Les funérailles de Georges d’Amboise (Lyon et Rouen, 25 mai-20 juin 1510) », Au seuil de la Renaissance. Le cardinal Georges d’Amboise (1460-1510). Actes du colloque Georges d’Amboise, l’homme et son œuvre (Rouen, 8-9 octobre 2010), éd. Jean-Pierre Chaline, Rouen, Société de l’histoire de Normandie, 2012, p. 159-169. [↑](#footnote-ref-33)
34. *Histoire générale de Paris. Registres des délibérations du bureau de la ville de Paris*, *op. cit.*,p. 129-132 ; *I diarii de Marino Sanuto*, *op. cit.*, colonnes 150-156 (dépêche de Zuan Antonio Venier, 20 octobre 1531). [↑](#footnote-ref-34)
35. *Ibid.*, colonne 155. [↑](#footnote-ref-35)
36. Chatenet, Monique, « Les funérailles de Louise de Savoie », art. cit., p. 160 et 163, note 52. On ne peut toutefois exclure, faute de sources, qu’un rite analogue ait été adopté lors de la mort d’Anne de France, dix ans plus tôt. [↑](#footnote-ref-36)
37. *Une reine sans couronne ? Louise de Savoie, mère de François Ier* [cat. exp. Écouen, musée national de la Renaissance, 14 octobre 2015-1er février 2016], Paris, RMN, 2015, p. 137, cat. 69 (notice par Thierry Crépin-Leblond). [↑](#footnote-ref-37)
38. Cité par Girault, Pierre-Gilles, *Les Funérailles d’Anne de Bretagne, op. cit.*, p. 31. [↑](#footnote-ref-38)
39. *Ibid.*, p. 32. [↑](#footnote-ref-39)
40. *Histoire générale de Paris. Registres des délibérations du bureau de la ville de Paris*, *op. cit.*,p. 128.  [↑](#footnote-ref-40)
41. La Marck, Robert de, seigneur de Fleuranges, *Mémoires du maréchal de Fleuranges*, *op. cit.*, p. 258. [↑](#footnote-ref-41)
42. « Udisti per le pubblice che già alcuni giorni la Maestà dil re Christianissimo, andato a San Moro ne la chiesa dove era il corpo di la Madre ricluso per necessità dentro una cassa, et sopra, finta, lei de zeso tolta dal naturale immediate morta » ; « Tu as entendu par la voix publique que depuis déjà quelques jours Sa Majesté le Roi Très Chrétien, s’en était allée à Saint-Maur, dans l’église où se trouvait le corps de sa Mère enfermé, par nécessité à l’intérieur d’une caisse, et au-dessus son image en plâtre, tirée d’après nature tout de suite après son décès ». *I diarii de Marino Sanuto*, *op. cit.*, colonne 150 (dépêche de l’ambassadeur Zuan Antonio Vernier, Paris, 20 octobre 1531). [↑](#footnote-ref-42)
43. Chatenet, Monique, « Les funérailles de Louise de Savoie », art. cit., p. 157. [↑](#footnote-ref-43)